

Réforme scolaire : trouver le bon rythme

Le Monde.fr | 12.02.2013 à 18h03 • Mis à jour le 12.02.2013 à 18h08 Par Jacky Simon, médiateur honoraire de l'éducation nationale

Il n'est pas aisé d'être ministre, surtout de l'éducation nationale, si de surcroît on prétend, victime d'amnésie volontaire, faire totalement l'impasse sur les enseignements à tirer des succès mais aussi des échecs de ses prédécesseurs, de droite comme de gauche, d'ailleurs. Nous venons de vivre un spectacle peu réjouissant tant pour les enfants et leurs familles que pour l'ensemble des citoyens à propos du retour annoncé de la semaine scolaire de quatre jours et demi.

Tout se passe comme si les professeurs des écoles, après avoir recueilli les dividendes d'un changement de majorité (création de 60 000 emplois, élaboration d'une loi programme, affirmation de la priorité aux plus jeunes et aux plus fragiles...) et donné dans l'enthousiasme du changement d'orientation leur accord à la suppression attendue depuis de nombreuses années de la semaine de quatre jours au nom de l'intérêt des élèves, s'étaient ravisés en prenant conscience du levier que cet accord constituait pour satisfaire des revendications corporatives, non dénuées de pertinence pour certaines.

Qu'on me comprenne bien : il n'est pas question de mettre en cause le droit de grève même si les effets pervers pour les élèves et leurs familles doivent être pris en considération ni de nier la faiblesse de la rémunération des enseignants dans notre pays. Il est légitime que les enseignants fassent entendre leurs voix, y compris avec force, à ce sujet. Mais était-ce le moment le mieux choisi alors que les finances de l'Etat sont au plus bas et que des efforts sans précédent sont demandés ? Si cette réforme est prioritaire et considérée comme tel par les autorités légitimes du pays n'aurait-il pas été plus convenable de s'y engager sans réserve et de mettre provisoirement en deuxième ligne des revendications qui ne paraissent pas insensées à un gouvernement qui n'a pas les moyens immédiats ?

Par ailleurs, les enseignants qui font l'objet de critiques souvent très injustes compte tenu de la difficulté croissante de leur métier auraient au moins provisoirement échappé à l'accusation de corporatisme et de conservatisme, voire de privilégiés bénéficiant de l'avantage de longues vacances, situation qu'ils paient très cher tant vis-à-vis de l'opinion que vis-à-vis de ceux qui détiennent les cordons indiciers !

Mais il y a surtout un autre point sur lequel les bons connaisseurs du système éducatif, y compris les chronobiologistes et certains enseignants se retrouvent sans que cela ait débouché sur une démarche cohérente. C'est sur la nécessité de bon sens de ne pas fractionner le débat en journée scolaire, semaine et année sans oublier la charge de programmes apparents si on les compare à la capacité d'assimilation d'un élève "ordinaire", toute chose qu'un enseignant constate chaque jour.

C'est sans aucun doute par une approche annuelle et ses répercussions jusqu'à la journée que la question eut dû être abordée. Tous les rapports en la matière préconisent cette démarche depuis celui de 1990 auquel j'ai activement participé jusqu'au dernier initié par le précédent ministre qui ne fait que reprendre, pour l'essentiel, les préconisations passées laissées sans suite.

AFFRONTER LES CONSÉQUENCES DE CETTE RÉVOLUTION

Il semble que le ministre qui ne manque pas de courage n'ait pas osé affronter toutes les conséquences de cette révolution qui aurait touché nécessairement à la durée des vacances d'été des élèves mais aussi des professeurs permettant une augmentation du nombre de jours de classe et aussi un meilleur étalement des enseignements tant au niveau de la semaine que de la journée. Il est aussi que les habitudes prises par un certain nombre de parents auraient nécessité beaucoup de doigté.

On peut donc comprendre sa prudence compte tenu de la difficulté précitée qui en outre déboucherait sur la revendication de contre parties financière, voire une refonte du statut d'enseignants plus présents dans l'établissement pour le bénéfice des élèves qui sont considérés, si j'en juge par les déclarations unanimes des organisations enseignantes, leur priorité. L'exercice ne serait pas non plus sans difficulté pour un monde enseignant assez réticent aux changements qui pourraient les toucher comme l'histoire des réformes éducatives le montre amplement, même si le projet de loi de refondation de l'école ne bouleverse pas tout le paysage éducatif.

Il serait cependant léger et irresponsable de nier la difficulté d'une telle approche. Alors même que des voix s'élèvent pour différer d'une année la mise en place d'un aspect partiel de ce grand chambardement et que la loi de refondation de l'école va être discutée au Parlement, n'était-ce pas l'occasion d'aborder ce grand chantier refondateur, dans sa globalité, avec détermination, un élément de la réussite de nos enfants. Le choix qui a été fait relève évidemment de la responsabilité des autorités légitimes de la République, y compris en direction des enseignants qui sont des représentants de l'Etat-éducateur et des parents trop longtemps tenus en lisière et qui le supportent de moins en moins.

A défaut d'une grande réforme fondatrice, et toute déception bue, il faut considérer que le vin étant tiré, il faut le boire. L'essentiel maintenant est de mener cette réforme nécessaire en dialoguant en souplesse avec les collectivités, les parents et les enseignants, mais selon un rythme soutenu, excluant tout compromis sur le dos des élèves.

Jacky Simon, médiateur honoraire de l'éducation nationale